

2.5. Nouvelle version de DigiChambers mise en service

4/02/2020 - Nouvelle version de DigiChambers mise en service

Après plus de deux ans de préparation intensive, la nouvelle version de DigiChambers a été mise en ligne le 3/02. DigiChambers est l'application en ligne avec laquelle les chambres de commerce belges délivrent des certificats d'origine non préférentiels au nom du SPF Economie. Un certificat d'origine confirme l'endroit où les marchandises ont été produites et est demandé lors de leur importation par les autorités douanières de par exemple la Russie, de la Turquie et des pays du Golfe. Dans une économie mondialisée où les chaînes de production s'étendent sur plusieurs pays, déterminer l'origine exacte d'un produit n'est pas toujours une tâche facile. Cependant, les chambres de commerce sont proches des entreprises et connaissent leurs processus de production, ce qui les met en bonne position pour vérifier cette origine. C'est pourquoi, dans la plupart des pays, le gouvernement a confié la délivrance des certificats d'origine aux chambres de commerce. C'est également le cas en Belgique, où les chambres délivrent plus de 400.000 certificats par an.

La première version de DigiChambers date de 2009. A l'époque, les chambres belges étaient un précurseur dans l'histoire de la digitalisation et étaient soutenues en cela par le SPF Economie et reconnues par la Chambre de Commerce Internationale (ICC). DigiChambers a toujours réussi à maintenir sa position de leader en ajoutant constamment de nouvelles fonctionnalités et en s'intégrant aux systèmes ERP des entreprises. "Cependant, il n'est pas possible de modifier indéfiniment une application existante, c'est pourquoi le moment était venu de modifier de fond en comble DigiChambers. Nous y avons consacré le temps nécessaire, nous avons discuté avec toutes les parties concernées et nous avons été guidés par Deloitte pour déterminer les exigences de DigiChambers 2.0 et dans le choix du développeur ", déclare Wouter Van Gulck, directeur général de la Fédération des chambres de commerce belges, qui coordonne la délivrance des certificats d'origine par les chambres et gère DigiChambers. Pour le développement de la nouvelle version de DigiChambers, D Soft, une société de logiciels basée à Merelbeke, spécialisée dans les logiciels de gestion documentaire et développeur de la première version de DigiChambers a à nouveau été sollicitée. "La nouvelle version de DigiChambers est plus intuitive et conviviale ", déclare Christophe Coulie de la Fédération, qui a suivi de près l'ensemble du processus de développement. "Avec une bonne API, nous voulons encore faciliter la communication avec les systèmes de nos clients et nous avons également conçu DigiChambers de telle sorte que de nouvelles technologies telles que Blockchain puissent être intégrées.

DigiChambers est utilisé chaque mois par plus de 1.800 entreprises. Cela représente près de 90 % des certificats d'origine. L'utilisation de DigiChambers est volontaire pour les entreprises, mais l'ambition est bel et bien de tendre vers une digitalisation complète.

Contact: Wouter Van Gulck, directeur général de la Fédération des Chambres de Commerce belges
Tel : +32 (0)2 209 05 57 | E-mail : wvangulck@belgianchambers.be
<https://belgianchambers.be> | www.digichambers.be

La Fédération des Chambres de Commerce belges est la coupole de 13 Chambres de Commerce en Belgique et 32 Chambres de commerce belgo-luxembourgeoises à l'étranger